



Paris, le 8 octobre 2008 - n° 245/D130

AVIS DE RÉUNION

De la commission nationale d'évaluation du recensement de la population

La huitième réunion de la commission se tiendra le :

Jeudi 16 octobre 2008 de 10h00 à 17h00

Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

Salle 6063- Ouest1

Bâtiment Vauban

139 rue de Bercy - 75012 PARIS

Métro Bercy

Les participants sont priés de se munir d'une pièce d'identité et du présent avis de réunion.

**Merci de confirmer votre participation au déjeuner avant le 13 octobre 2008
par mél : cnis@insee.fr, fax : 01 41 17 55 41 ou téléphone : 01 41 17 52 62**

Président : Monsieur Jean-Claude FRÉCON (Sénateur de la Loire)

Rapporteurs : Monsieur Pierre BERTINOTTI (Contrôle général économique et financier),
Monsieur Jean-Luc HELLER (Direction générale des collectivités locales)

Le président de la Commission

Signé : Jean-Claude FRÉCON

DESTINATAIRES : Les membres de la commission nationale d'évaluation du recensement de la population et leurs suppléants

TSVP

ORDRE DU JOUR

16 octobre 2008 de 10h00 à 17h00

- I.** Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 mai 2008
- II.** Discussion du rapport sur la qualité du recensement
- III.** Bilan de la collecte 2008 et préparation de la collecte 2009
- IV.** Plan de diffusion des données de population authentifiées et des résultats statistiques
- V.** Présentation des réflexions sur la collecte par internet
- VI.** Point d'actualité sur l'enquête famille
- VII.** Autres points divers et prochaine réunion

Documents joints :

- **compte-rendu de la réunion du 14 mai 2008**
- **rapport sur la qualité du recensement**

COUPON RÉPONSE

COMMISSION NATIONALE D'ÉVALUATION DU RECENSEMENT DE LA POPULATION

Invitation au déjeuner organisé lors de la réunion du 16 octobre 2008

Mme, M. : _____

Organisme : _____

Participera au déjeuner OUI NON

LE SECRÉTARIAT DU CNIS VOUS REMERCIE DE VOTRE RÉPONSE

ATTENDUE AVANT LE LUNDI 13 OCTOBRE 2008

par mél cnis@insee.fr
fax : 01 41 17 55 41 ou téléphone : 01 41 17 52 62